

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 21 (1950)

Heft: 6

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

élevé. La Banque nationale en a assumé un certain temps la charge, mais comme la Confédération n'entendait pas reprendre les frais de l'opération, l'expérience a été abandonnée. Certains milieux parlent à nouveau de cession d'or, faisant de la sorte miroiter un bénéfice de 200 millions pour la Banque nationale. Mais les organes dirigeants de cet institut se méfient, avec raison d'ailleurs, des bénéfices réalisés trop facilement. Ils résultent souvent d'opérations malpropres et nous savons ces organes soucieux de propreté. La stérilisation de francs contre vente d'or aurait pour résultat de transformer notre pays en place de conversion de dollars en or, ce qui n'est certes pas notre rôle. Cela équivaldrait à une immixtion de la Suisse dans les affaires de la Federal Reserve Bank et de la Treasury Bank. La Banque nationale ne se lancera pas dans cette aventure et ne jouera pas un rôle qui ne lui revient pas.

En résumé, l'on peut affirmer que dans sa tâche de régulateur du marché, la Banque nationale n'a pas obtenu un bien gros succès. En revanche, elle a été plus heureuse dans sa politique visant à faciliter les paiements et les conversions en monnaies étrangères. Notre monnaie est un atout de grande valeur, surtout lors de négociations commerciales. Nous exportons le 30 à 35 % de notre production nationale (les Etats-Unis exportent le 8,9 % de leur production). C'est donc une part importante de notre production qui doit franchir le « pont » que constitue le change. Il est capital pour nous que ce pont ne vacille pas, en d'autres termes, que le change soit fermement maintenu. Un change fluctuant, tel qu'il est préconisé par certains milieux, serait le synonyme de chômage et de ruine pour notre pays.

Maintiendrons-nous notre change actuel ? Nul ne le sait. Pour l'instant, les événements ont donné raison au Conseil fédéral qui n'a pas voulu suivre la vague de dévaluations de septembre dernier. Le degré d'occupation dans notre économie est de 23 % supérieur à celui de 1938. Aucun élément ne fait présager un prochain affaiblissement de notre monnaie. Et M. Rossy de terminer sa brillante conférence en affirmant sa foi en la sagesse du peuple suisse.

Tony SCHEIDEGGER.

ORGANES DE L'ADIJ

Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 9 40 07. O Secrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83
Caissier: H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, IVa 2086

Administr. du bulletin: R. STEINER. Resp. de la rédaction: MM. REUSSER et STEINER
Publicité Par l'administration du Bulletin — Editeur: Impr. du Démocrate S.A., Delémont

Abonnement annuel: Fr. 8.— Prix du numéro: Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source